

Bulletin d'Inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP et Ville :

Date de naissance :

Téléphone :

E-mail :

Instrument(s) pratiqué(s) :

Niveau / Nombre d'années :

J'accepte que les photos/vidéos du séjour soient utilisées à des fins médiatiques dans le cadre de l'Association Musicolonies.

Signature des parents :

Bulletin à retourner complété et accompagné d'un chèque de 180 € à l'ordre de l'Association Musicolonies à :

Quentin BUSSMANN
11 rue du général Galliéni
68760 WILLER SUR THUR

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent; pour cela, contactez le secrétariat de l'association.

L'Équipe

Virginie WELKER - Directrice
Aline GRANET
François HUMBERT
Emmanuel FESSLER
Fabien PABST
Adrien KUBLER
Quentin BUSSMANN

Contacts

Virginie WELKER
v.welker@musicolonies.com
06.27.38.47.87

Quentin BUSSMANN
q.bussmann@musicolonies.com
06.83.87.60.82

Pour plus de renseignements

www.musicolonies.com

Découvrez le projet Invent'air
www.musicolonies.com/inventair/inventair.php

du 6 au 14 août 2011

Baeselbach
Bourbach le Haut

MUSICOLONIE



Conception : Q.B., C.M., N.C., A.K.
"Musicolonies" est un nom déposé par l'association Musicolonies
Dessins : Lucile Van Laecken
Imprimé par l'association. Ne pas jeter sur la voie publique.

Musicolonie



Le séjour musical Musicolonie, se déroulera du 6 au 14 août 2011 à la maison familiale du Baeselbach, sur les hauteurs de Bourbach le Haut. Ce stage se clôturera par un concert qui aura lieu le dimanche 14 août 2011 à 16h30 au Cercle Saint-Martin de Masevaux.



Ce séjour s'adresse aux musiciens ayant une pratique instrumentale d'au moins 3 ans. Durant la semaine de nombreuses activités musicales et extra-musicales seront proposées par l'équipe d'animation :

Orchestre, petits ensembles, chant, ateliers de création musicale, jeux, balades, veillées ...



Le prix du séjour s'élève à 180 euros, ce prix comprend l'intégralité des frais de séjour.

Pour ce stage, agréé Jeunesse et Sports, les bons C.A.F. sont acceptés. Le nombre de places étant limité à 40, seules les premières inscriptions seront prises en compte. En cas de besoin pour l'intérêt du séjour, les organisateurs se réservent la possibilité d'ouvrir des places supplémentaires.